L'UNION SPORTIVE DE MARON (1ERE PARTIE)

Le football est le sport n°1 au monde : la simplicité de ce jeu et le peu de moyens nécessaires à sa pratique expliquent son succès.
Le sport pratiqué aujourd'hui est né le 26 Octobre 1863 à l'Université de Cambridge (Angleterre). La Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A.) fut fondée à Paris en 1904.
Rien d'étonnant si l'engouement pour le foot gagne notre village. Le 14 janvier 1925, une poignée de passionnés dont André SIMON déclare à la préfecture de Meurthe et Moselle la constitution de l'association dite « UNION SPORTIVE DE MARON » Récépissé n°694 du 17 janvier 1925.
L'affiliation à la Ligue de Lorraine de Football (fondée en 1920) date du 1er décembre 1941 sous le n° 503.787. La Ligue lorraine couvre quatre départements : Meurthe et Moselle – Meuse – Moselle et Vosges.

Les statuts de l'association sont adoptés sous la présidence de Auguste SIMONIN, assisté de Louis SIMONIN – René THIEBAUT (secrétaire) –Jean PIERSON et Lucien GABAY. Le siège se trouve au Café des Roches, rue de la Gare à MARON. Agrément n° 5255 du 28 juillet 1943.
Son but : séances d'entrainement et de culture physique – compétitions sportives.

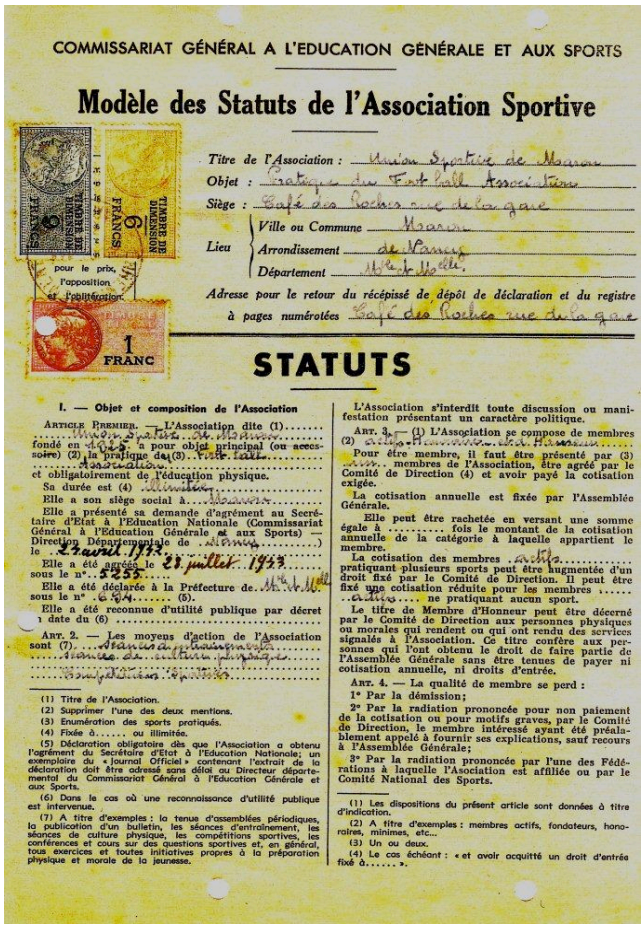

COMMISSARIAT GÉNÉRAL A L'EDUCATION GÉNÉRALE ET AUX SPORTS

Modèle des Statuts de l'Association Sportive

Titre de l'Association : Union Sportive de Maron
Objet : Pratique du Foot Ball Association
Siège : Café des Roches rue de la gare
Lieu — *Ville ou Commune* Maron — *Arrondissement* de Nancy — *Département* Mte et Moselle.
Adresse pour le retour du récépissé de dépôt de déclaration et du registre à pages numérotées Café des Roches rue de la gare

STATUTS

I. — Objet et composition de l'Association

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite (1) ..... fondé en 1925 a pour objet principal (ou accessoire) (2) la pratique du (3) Foot Ball Association et obligatoirement de l'éducation physique.
Sa durée est (4) illimitée
Elle a son siège social à Maron
Elle a présenté sa demande d'agrément au Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale (Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports) — Direction Départementale de Nancy le 22 avril 1943
Elle a été agréée le 28 juillet 1943 sous le n° 5255
Elle a été déclarée à la Préfecture de Mte et Mle sous le n° 694 (5).
Elle a été reconnue d'utilité publique par décret en date du (6) .....

ART. 2. — Les moyens d'action de l'Association sont (7). Séances de gymnastique, Séances de culture physique, Compétitions sportives

(1) Titre de l'Association.
(2) Supprimer l'une des deux mentions.
(3) Enumération des sports pratiqués.
(4) Fixée à..... ou illimitée.
(5) Déclaration obligatoire dès que l'Association a obtenu l'agrément du Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale; un exemplaire du « Journal Officiel » contenant l'extrait de la déclaration doit être adressé sans délai au Directeur départemental du Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports.
(6) Dans le cas où une reconnaissance d'utilité publique est intervenue.
(7) A titre d'exemples : la tenue d'assemblées périodiques, la publication d'un bulletin, les séances d'entraînement, les séances de culture physique, les compétitions sportives, les conférences et cours sur des questions sportives et, en général, tous exercices et toutes initiatives propres à la préparation physique et morale de la jeunesse.

L'Association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique.

ART. 3. — (1) L'Association se compose de membres (2) actifs, fondateurs, honoraires.
Pour être membre, il faut être présenté par (3) membres de l'Association, être agréé par le Comité de Direction (4) et avoir payé la cotisation exigée.
La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale.
Elle peut être rachetée en versant une somme égale à ..... fois le montant de la cotisation annuelle de la catégorie à laquelle appartient le membre.
La cotisation des membres actifs pratiquant plusieurs sports peut être augmentée d'un droit fixé par le Comité de Direction. Il peut être fixé une cotisation réduite pour les membres ..... ne pratiquant aucun sport.
Le titre de Membre d'Honneur peut être décerné par le Comité de Direction aux personnes physiques ou morales qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Assemblée Générale sans être tenues de payer ni cotisation annuelle, ni droits d'entrée.

ART. 4. — La qualité de membre se perd :
1° Par la démission;
2° Par la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Comité de Direction, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée Générale;
3° Par la radiation prononcée par l'une des Fédérations à laquelle l'Association est affiliée ou par le Comité National des Sports.

(1) Les dispositions du présent article sont données à titre d'indication.
(2) A titre d'exemples : membres actifs, fondateurs, honoraires, minimes, etc...
(3) Un ou deux.
(4) Le cas échéant : « et avoir acquitté un droit d'entrée fixé à.....».

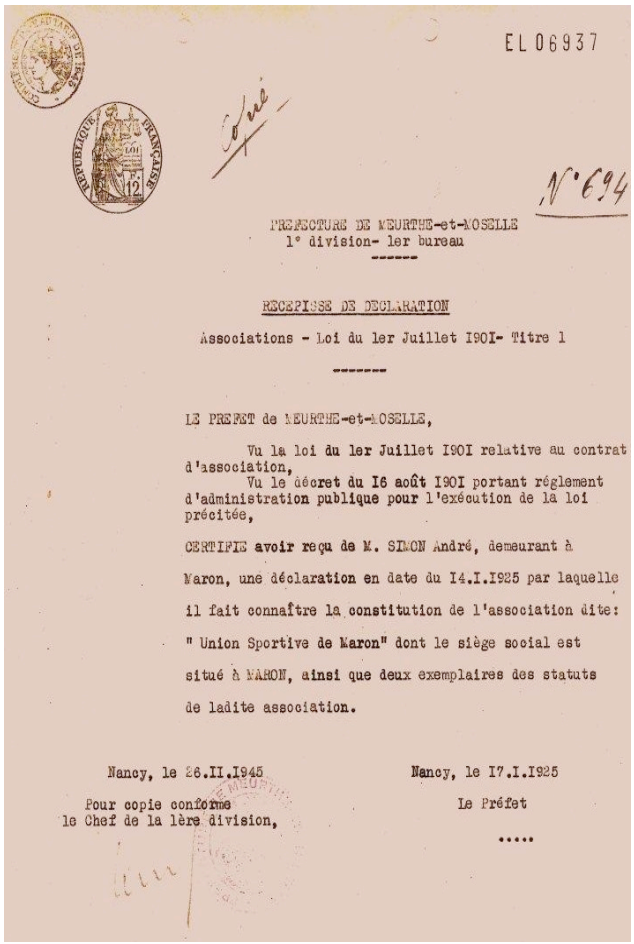

EL 06937

N°694

PREFECTURE DE MEURTHE-et-MOSELLE
1° division- 1er bureau

RECEPISSE DE DECLARATION

Associations - Loi du 1er Juillet 1901- Titre 1

LE PREFET de MEURTHE-et-MOSELLE,

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association,
Vu le décret du 16 août 1901 portant réglement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée,

CERTIFIE avoir reçu de M. SIMON André, demeurant à Maron, une déclaration en date du 14.I.1925 par laquelle il fait connaître la constitution de l'association dite: " Union Sportive de Maron" dont le siège social est situé à MARON, ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite association.

Nancy, le 26.II.1945
Pour copie conforme
le Chef de la 1ère division,

Nancy, le 17.I.1925
Le Préfet
.....

Dans les années 1950, les conditions d'entraînement et de jeu sont loin d'être comparables à celles d'aujourd'hui.

Un champ situé sur la commune de Sexey aux forges (vannerie) est mis à la disposition des joueurs par les familles RENEVIER - SIMONIN de Maron et DROUOT de Sexey. Le terrain est délimité à la main avec du carbure déposé dans une brouette ou un seau : c'est un honneur d'être choisi pour ce travail. En hiver, on trace les lignes avec des cendres sur la neige. Les mauvaises langues vous diront qu'elles sont parfois plus ou moins droites....

La main courante du stade se compose de piquets et de fil de fer. En 1960, la Ligue lorraine impose un entourage en béton. Les sportifs aidés par Lionel BRUNETTI maçon, réalisent les travaux. La mairie finance les matériaux.

Le match fini, on se lave les jambes boueuses avec l'eau de la Moselle, et on enfile le costume avant de rentrer chez soi. Pas de chichi ! En 1964, Roger PARELLE récupère un bâtiment militaire et dote le club d'un vestiaire. Un puits est creusé et relié au baraquement par des tuyaux. Un tonneau de 300 litres est fixé en hauteur sur un derrick. L'eau arrive grâce à une pompe. On se nettoie dans un bac galvanisé : c'est le luxe même si l'eau est glacée surtout en hiver. Ça ravigote et on est prêt pour fêter la victoire.

Les buts sont constitués de deux poteaux en bois de forme carrée et d'une barre transversale à 2,44 mètres du sol. On comprend que les joueurs essaient de se défiler pour attacher le filet...

Le ballon, composé de 18 pièces de cuir assemblés et cousus main, est fermé par un lacet en cuir : à l'intérieur une vessie en caoutchouc gonflable. Le lacet n'est pas sans danger, les habitués des coups de tête s'en souviennent encore aujourd'hui. Mais rien de comparable quand le ballon est mouillé : il devient tout simplement dangereux même pour les têtes dures.... On se souvient du K.O de Michel VAUGENOT...

La tenue de nos joueurs : un maillot bleu avec un chevron blanc
un short bleu
des bas bleu et blanc – protège-tibias au gré des joueurs....
des chaussures en cuir avec crampons cuir

Le club fournit les maillots et restent sa propriété. Les mères des joueurs les lavent et les rangent pour la prochaine rencontre dans une valise. Par la suite, c'est à Madeleine MARCHI qu'incombe cette responsabilité. Un bon de trésorerie est remis à chacun pour l'achat des chaussures.

Au début, c'est dans une humeur bonne enfant que la jument Fanny et la calèche de René THIEBAUT transportent nos joueurs dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Puis Edmond MULLER et Marcel HENRI prennent le relai avec leurs camions. Ensuite Roger PARELLE les emmène dans sa Citroën C4 : imaginez douze personnes dans cette berline ! C'est tellement improbable que l'équipe de Marbache voyant au loin le véhicule, se frotte les mains et arbore un large sourire « ils ne sont pas au complet ! on va en faire qu'une bouchée...» Ils déchantent vite en les voyant sortir un à un jusqu'au onzième...En 1960 avec les recettes du club les dirigeants achètent d'occasion un bus de marque Isobloc . Roger PARELLE le conduit et l'entretien: les Brasseries de Vézelise le repeignent dans leurs ateliers.

Tout le village se mobilise pour ses footballeurs. Grâce au foot, un mouvement de soutien presque inconditionnel se développe. Le stade devient le lieu de rendez-vous dominical et un endroit de rencontre et d'échange. Les supporters animent le terrain et permettent aux joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes.

LES DIRIGEANTS

Les présidents : Auguste SIMOMIN – 1943/1946
André CONFAVREUX – 1946/1964
Albert GERARD – 1964/1986

Vice-Présidents:
Roger PARELLE (1961/1967)
Michel VAUGENOT (67/86)

A partir de 1941 et durant de nombreuses années, Marc HOVASSE, secrétaire et trésorier de l'association, prend en charge toute l'organisation du club et se dépense sans compter pour celui-ci. La vente des billets de match, les kermesses, le traditionnel bal, et la fête du village font rentrer l'argent ..... Cette figure emblématique est l'âme du club. Il est toujours disponible et à l'écoute de tous....Dans les années 1961/1966 Raymond BOUF lui prête main forte comme trésorier.

LES JOUEURS

Durant les premières années de sa création, le groupe d'amis se façonne.

En haut, de gauche à droite :

- André CONFAVREUX
- Marcel BREUILLE
- Albert PERNOT
- Abel MUNIER
- ?
- Georges SIMONIN

Au milieu, de gauche à droite :

- Georges VINCHELIN
- René THOUVENOT
- Lucien LOUE

Certains sont de Chaligny, d 'autres de Sexey aux forges. Ils jouent sur un terrain improvisé. Les rencontres amicales et sauvages s'enchaînent. Ils se forgent une réputation de battants. Dès leur affiliation à la Ligue lorraine, le jeu devient plus sérieux, ils rencontrent des formations classées : il faut compter avec eux. Ils ont comme capitaine : Gérard PATENOTTE (1943/1963 –Georges HERARD (1963/1967). Et c'est la séparation plus de la moitié d'entre eux décident de partir pour les villages voisins.
Il faut reconstituer un nouveau groupe. Les jeunes du village sont sollicités et par civisme parfois se laissent enrôler..

Lionel BRUNETTI, André PERNOT et Daniel BREUILLE se souviennent de leur jeunesse et de leur participation à cette association dans les années 50/70.

Daniel BREUILLE déjà petit, « choutter » c'est son truc. Il tape dans tout ce qui se trouve sur son passage. A 14 ans, ses parents l'inscrivent au Groupe Sportif de NEUVES MAISONS pour canaliser ses ardeurs. Comme cadet, il apprend les règles de ce sport d'équipe pendant deux années. A 16 ans il rejoint l'équipe des séniors de MARON. Il y restera jusqu'en 1971. Certains se souviennent de sa fille Christine, son plus fidèle fan, qui avec rage l'encourage lui et ses équipiers. Il devient entraîneur des séniors, puis des cadets jusqu'en 1978. Il avoue que perdre ne fait pas partie de sa logique....

A 22 ans l'entreprise messine qui emploie Lionel BRUNETTI est chargée de construire le château d'eau du Fonds de Monvaux. Il est pensionnaire du Café du Centre (face à la mairie). A la fenêtre de sa chambre, il voit deux jeunes Michel HENRIET et Pierre SIMONIN jouer au ballon sur la place de la Mairie. Pour casser l'ennui, il les rejoint et joue avec eux. Gérard PATTENOTTE, le capitaine est toujours à l'affut de nouvelles recrues. Il le convainc d'intégrer son équipe et de jouer du moins pendant son déplacement. C'est un excellent buteur : il marque deux buts contre Neuves Maisons. C'est agaçant pour l'Union sportive de Neuves Maisons. Elle décide de se pencher sur son cas, et emploie les grands moyens. Elle lui propose un travail à l'aciérie et bien sûr une place dans son club. Cela ne se refuse pas car il a épousé entretemps Édith HUGUENIN et habite Maron : fini les trajets sur Metz.

Comme beaucoup de jeunes meulsons, André PERNOT à 18 ans fait un passage presque obligé à L'union sportive. De ses 3 années passées, il en garde de nombreuses anecdotes et surtout le souvenir d' une bande de bons copains..

Au début des années 1950, le palmarès est décourageant. Sur les terrains les Meulsons sont désorganisés, la balle leur glisse des pieds et ils manquent les occasions. Les rivaux forcent leur défense sans grand mal. On parle de 1951, comme « année noire » Ils encaissent jusqu'à 14 buts....en un match et descendent en troisième série. Il leur faut attendre plus d'une année pour se ressaisir et retrouver leur cohésion. Ils se remotivent petit à petit et reprennent confiance... En 1958, à Maron ils voient rouge en apercevant leurs concurrents de Toul -Croix de Metz - rouler des mécaniques dans leur maillot flamboyants. Tels des taureaux ils les écrasent ! Le score11 à 0.
En 1959, les bleus jouent la finale du challenge de Vézelise, en tournoi de Sixte, devant une formation de première série Vaucouleurs (55) : les journalistes qualifient le match de sensationnel...Ils s'inclinent de justesse 1 à 2.

Les joueurs qui ont ramené la coupe de consolation.

<u>En haut, de gauche à droite</u> :

- René MONCIEU
- Michel VAUGENOT
- Gérard PATENOTTE

<u>En bas, de gauche à droite</u> :

- Daniel BREUILLE

Les Meulsons décrochent deux années de suite le challenge des Brasseurs de Vézelise : en 1960 contre Champigneulles 2 à 1. En 1962 deux matchs en finale contre Vaucouleurs 2 à 1 et contre le GSMN (Groupe Sportif de Neuves Maisons) grâce à un jeu plus direct Daniel BREUILLE marque le premier but et Yvon GREGOIRE le deuxième. En 1962, au cinquième tour du challenge DE WENDEL Maron, en deuxième division, terrasse Belleville malgré leur assurance. BREUILLE encore lui annule les 8 corners dont bénéficient ceux-ci. Ils restent imbattables durant plusieurs années.
Ils essaient de garder la tête froide, l'expérience leur montre que rien n'est définitivement acquis. C'est toujours un éternel recommencement et les adversaires ne leur font pas de cadeaux : les supporters de certains leur lancent même des pierres... Pour palier au départ et déficience de toute part, en 1959, une équipe de réserve est crée : elle constitue un vivier qui permet d'enrichir l'équipe championne.
Raymond KOPA, élu ballon d'or en 1958, est un exemple pour tous les footballeurs de cette époque. Il est considéré comme étant un des meilleurs joueurs français.
Albert CAMUS : « Tout ce que je sais de plus sûr à propos de la moralité et des obligations des hommes, c'est au football que je le dois «
Leur football n'a plus rien à voir avec celui pratiqué aujourd'hui et c'est bien dommage!!!
Aujourd'hui avec bonheur ils se rencontrent. Ils n'oublient personne surtout pas les plus atypiques comme leur goal René MONCIEU dit le « Grand Bill)...

J.A.L.E.M. (Marron Août 2010)

Merci à tous ceux qui nous ont aidés à reconstituer l'histoire de l'U.S.M.